

Terrasse 2020

LES DELICES DU FOURNIL

Terrasse estivale ■

du 01/03/2020 au 31/10/2020

Début d'exploitation : à l'ouverture du commerce

Fin d'exploitation : 00h30

Terrasse hivernale ▨

du 01/01/2020 au 29/02/2020 et du 01/11/2020 au 31/12/2020

Début d'exploitation : à l'ouverture du commerce

Fin d'exploitation : 21h00

(jusqu'à 22h00 pendant la période de l'opération Strasbourg Capitale de Noël)

Conformément à l'article US 11.2.6 du PSMV, tout dispositif de fermeture des terrasses (bâches latérales, auvents, panneaux séparateurs, joues latérales...) est interdit.

